

## LE RÔLE D'OXFAM DANS L'ACTION HUMANITAIRE

### Présentation du rôle d'Oxfam dans l'action humanitaire

Oxfam s'engage à :

- Mettre en œuvre une intervention plus efficace suite à une situation de crise, aussi bien à travers la propre capacité d'Oxfam que, de plus en plus, à travers la capacité d'autres organisations, partenaires et communautés.
- Accroître notre travail visant à réduire les risques de catastrophes et à renforcer la résilience des communautés en s'inspirant de l'expérience et des enseignements tirés des programmes avec la société civile existants.
- Renforcer la capacité institutionnelle des États pour intervenir suite à une crise, en travaillant dans certains pays sélectionnés pour susciter le changement au niveau mondial.
- Influencer les autres et mener des campagnes en faveur du respect des droits des communautés qui sont exposées aux risques ou qui sont affectées par des conflits et des catastrophes aux plan local, national, régional et mondial.
- Soutenir les femmes démunies et leurs organisations dans la préparation des urgences, la réduction des risques et les interventions, par le biais d'un renforcement intensif des capacités et des partenariats, en venant en aide aux femmes et aux hommes pour qu'ils puissent faire entendre leurs préoccupations et demander des comptes aux responsables.

Nous fournissons de l'aide (notamment en termes d'eau, d'assainissement, de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance en situation d'urgence) et nous efforçons de garantir que les civils sont protégés de la violence. Nous soutenons la société civile et les organismes publics à le faire eux-mêmes, là où c'est possible. Là où ce n'est pas possible, nous travaillons avec notre personnel et les organisations internationales, et contribuons à rassembler les ONG internationales afin de coordonner les programmes et les politiques.

Nous sommes indépendants et impartiaux. Notre travail humanitaire suit des directives internationales, y compris la Charte humanitaire de Sphère<sup>1</sup>, le code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophes<sup>2</sup>, les normes du Partenariat international pour la redevabilité humanitaire<sup>3</sup> et le code de bonne pratique de People in Aid<sup>4</sup>.

Nous contribuons à renforcer la résilience des communautés aux catastrophes et aux conflits dans des pays à hauts risques, en renforçant leur capacité à se préparer aux catastrophes, à gérer les chocs et les pressions et à s'attaquer aux causes profondes des conflits. Nous menons également des campagnes pour le respect des droits des personnes affectées, la réponse à leurs besoins, et pour que les causes de la crise qui les touche soient abordées – dans le cadre d'une approche fondées sur les droits pour lutter contre la pauvreté, la souffrance et l'injustice. Nous reconnaissons les besoins des hommes et des femmes d'une aide et d'une protection immédiates, *ainsi que* leur lutte à long-terme pour réduire leur vulnérabilité et se sortir de la pauvreté.



**OXFAM**

## 1 Contexte – principes humanitaires pour une aide efficace

Toute personne mérite la dignité et le respect, la jouissance de ses droits à la vie et à la sécurité, ainsi que de l'aide et de la protection pour rendre cela possible. Nous nous engageons à fournir l'aide et la protection dans chaque crise où nous intervenons. Il s'agit de notre impératif humanitaire. Cette aide doit être :

- **impartiale** : pour chaque personne, selon leurs besoins, sans discrimination de race, sexe, religion, âge ou autre ; et
- **indépendante** : octroyée sans subir aucune influence de tout groupe politique ou d'intérêt<sup>5</sup>.

Cette impartialité implique de fournir une aide *proportionnelle aux besoins* (et non de fournir la même aide à tout le monde), et de résister à la pression de fournir de l'aide afin de garantir :

- une visibilité lors des crises hautement médiatisées (à moins que ce ne soit justifié par des besoins particuliers) ; ou
- des fonds issus de bailleurs qui pourraient utiliser cela pour promouvoir leurs objectifs politiques ou commerciaux.

Nous nous efforçons d'être impartiaux *entre chaque crise* ainsi que *pendant les crises*, en leur donnant la priorité en fonction de leurs besoins ou de leurs possibilités de réduire la souffrance humaine, et non en fonction de leur profil médiatique. Il peut y avoir de bonnes raisons de se concentrer davantage sur un pays plutôt que sur un autre, liées à notre expertise, nos capacités ou nos connaissances historiques. Or, l'insécurité, les blocages politiques ou le manque de fonds pourraient limiter notre capacité d'agir de la façon dont l'aurions choisie. Nous devons néanmoins toujours nous efforcer de surmonter de tels obstacles pour fournir de l'aide là où elle est nécessaire.

Nous reconnaissons également que l'impartialité peut être menacée lorsque les organisations humanitaires ne remplissent pas leur rôle ou ne se coordonnent pas suffisamment bien, car cela peut également entraîner une distribution partielle de l'aide.

L'impératif humanitaire signifie **PAS** que nous :

- *devons toujours fournir une aide nous-mêmes*. Nous devons également aider les autres – y compris les organisations de la société civile locale et les organismes publics – à le faire, et à renforcer leurs capacités pour l'avenir ;
- *devons toujours fournir une aide sans évaluer si les préjudices pourraient être plus importants que les bénéfices*. Nous devons peser les potentielles *conséquences immédiates et à long terme* des différentes actions avant de décider comment, et si nous devons apporter une aide<sup>6</sup> ;
- *devons négliger les principes d'une aide efficace*, tels que la propriété locale et les effets à long terme<sup>7</sup>.

Dans ce cadre, nous comprenons les directives que nous avons approuvées et qui reposent sur les principes inscrits dans la loi internationale humanitaire et celle relative aux droits humains et aux réfugiés<sup>8</sup>, notamment le code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophes. Élaborés en 1994, ses principes continuent à guider notre travail :

## Code de conduite pour les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophes

1. L'impératif humanitaire, priorité absolue.
2. L'aide est déterminée en fonction des seuls besoins – sans aucune considération de race, de croyance ou de nationalité du bénéficiaire.
3. L'aide ne saurait être utilisée au service de convictions politiques ou religieuses.
4. Nous nous efforcerons de ne pas servir d'instrument à la politique étrangère des gouvernements.
5. Nous respecterons les cultures et les coutumes.
6. Nous chercherons à fonder nos interventions sur les capacités locales.
7. Nous nous emploierons à trouver des moyens d'associer les bénéficiaires des programmes à la gestion des secours.
8. Les secours doivent autant viser à limiter les vulnérabilités futures qu'à satisfaire les besoins essentiels.
9. Nous nous considérons redevables, tant à l'égard des bénéficiaires potentiels de nos activités que vis-à-vis de nos bailleurs de fonds.
10. Dans nos activités de promotion et de publicité, nous présenterons les victimes de catastrophes comme des êtres humains dignes de respect.

## 2 Approche humanitaire d'Oxfam

Au-delà de ces principes de base, notre travail humanitaire est guidé par :

### Une approche fondée sur les droits

Tout le monde a droit à la vie et la sécurité. Nous nous efforçons de défendre cela tout en promouvant un éventail de droits à des moyens de subsistance décentes, à l'alimentation et l'abri, à la santé et l'éducation, à la participation dans la prise de décisions, à l'absence de discrimination. Nous appliquons cela dans notre façon de travailler, en étant notamment aussi redevable que possible avec ceux avec qui nous travaillons, et en les aidant à exiger le respect de leurs droits.

L'approche fondée sur les droits est fortement axée sur :

- **le respect des droits des femmes et de la justice entre les femmes et les hommes.** Nous répondons aux besoins exprimés par les femmes et les filles, ainsi que par les hommes et les garçons, et croyons qu'une aide humanitaire équitable peut contribuer à inverser la situation d'inégalité à laquelle ils font face<sup>9</sup> ;
- **la protection des civils** contre la violence, la coercition et la privation. Nous nous engageons à ce que tous les programmes humanitaires soient sûrs, tiennent compte des risques de conflits et évitent de nuire involontairement. Nous cherchons à réduire la vulnérabilité des civils à la violence, à renforcer leur capacité à se protéger de façon pacifique, à mener des campagnes auprès des gouvernements et d'autres acteurs responsables de leur protection.

Dans certains pays, comme en République démocratique du Congo, la protection est une partie significative de notre programme et comprend : la formation de la police aux droits humains, la défense d'une meilleure réforme du secteur de la sécurité, et l'appui aux communautés pour faire pression auprès des organismes publics locaux et avoir accès à un environnement plus sûr.

Il s'agit là de notre effort pour aider les communautés à faire entendre leurs demandes. Parfois, cela signifie de s'adresser aux autorités locales, comme celle de la RDC ; dans d'autres cas, de s'adresser aux gouvernements nationaux, aux bailleurs de fonds internationaux et à l'occasion

de conférences (comme la conférence de Tokyo sur l'Afghanistan en 2012, où les organisations afghanes étaient représentées), ou encore à un public international plus large à travers notre action médiatique.

### **Neutralité**

Le plaidoyer impartial ne signifie pas que les parties impliquées dans les violences soient toujours à blâmer de la même manière. Oxfam n'est pas non plus neutre dans le sens de vouloir éviter toute chose qui pourrait être interprétée comme une polémique politique<sup>10</sup>. Nous prenons position sur les causes des besoins humanitaires, et proposons des changements de politiques pour les résoudre, fondés sur notre expérience, nos valeurs et le droit humanitaire international<sup>11</sup>.

### **Se prononcer**

Oxfam est fréquemment témoin de souffrances extrêmes et de violations des droits des personnes selon le droit humanitaire international, le droit des réfugiés et le droit relatif aux droits humains. Cela fait partie de notre responsabilité de faire entendre la voix des personnes affectées, d'alerter le monde entier et de faire appel aux autorités compétentes pour qu'elles agissent. En général, nous le faisons en public, mais parfois cela peut créer des risques inacceptables pour la sécurité de notre personnel et d'autres personnes, ou pour notre capacité à fournir de l'aide.

Il n'est jamais facile de juger du moment opportun de se prononcer ni de la meilleure façon de le faire. L'organisation de campagne peut être vitale pour s'assurer que les personnes peuvent accéder à l'aide dont ils ont besoin. Toutefois, nous pourrions également avoir à négocier avec les parties impliquées dans un conflit, afin que les hommes, les femmes et les enfants affectés puissent accéder à l'aide dont ils ont besoin. Cela est susceptible de requérir une réduction de nos actions de campagne et un appui à d'autres organisations au lieu de « se prononcer » en tant qu'Oxfam<sup>12</sup>. Dans toutes nos actions, que ce soit le soutien aux partenaires ou le fait de se prononcer, nous nous efforçons d'avoir l'impact humanitaire maximal en termes de maintien du droit à la vie et à la sécurité. C'est pour cela que nous sommes engagés à analyser en détail l'impact potentiel des différentes approches pour prendre des décisions sur la combinaison optimale entre aide et campagne.

### **Minimiser les nuisances**

Nous nous efforçons de « ne pas nuire » et de minimiser les risques dans le cas où nous nuirions. Il s'agit d'un sujet particulièrement critique lors de conflits ou lorsqu'il y a un risque que notre aide accroisse les menaces envers les civils :

- sur le court terme lorsque, par exemple, les personnes ciblées par les groupes armés reçoivent de l'aide ; ou
- sur le long terme, par le biais, par exemple, du paiement de « taxes » aux groupes qui leur achètent des armes.

Alors que les droits sont absolus, la meilleure façon de s'assurer qu'ils soient respectés n'est pas toujours claire. Cela nécessite d'émettre des jugements difficiles sur ce qu'est une action humanitaire éthique<sup>13</sup>, même avec la meilleure analyse possible des conséquences potentielles des différentes options à court et long termes.

Nous reconnaissons également la nécessité d'être vigilants face au risque de nuire en mettant en place des interventions urgentes qui ne sont pas suffisamment fondées sur une analyse de la façon dont les actions à court terme peuvent appuyer ou miner les solutions à long terme. C'est pour cela que nous nous efforçons de planifier, mettre en place et évaluer notre travail sur la base de la meilleure analyse contextuelle possible, en utilisant l'expertise politique, économique et culturelle, l'analyse des conflits et d'autres outils pertinents.

Nous reconnaissons également le risque de nuire par notre propre comportement, par la façon dont nous traitons les individus, les communautés et d'autres organisations ; par les lieux où nous habitons, les véhicules que nous conduisons et d'autres signes concernant la façon dont nous vivons et travaillons.

### **Renforcer la résilience – mettre en commun notre travail**

Nous reconnaissons l'importance du concept de la **résilience** pour développer une approche plus systématique pour soutenir les communautés face :

- aux chocs (tels que des tremblements de terre, l'éclatement de conflits et la volatilité des prix) ;
- aux pressions (telles que le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la violence continue) ; et
- à l'incertitude (renforcer la flexibilité et la capacité de s'adapter à des événements imprévisibles).

L'aide humanitaire peut contribuer à cet effort, mais tout le personnel du développement doit être :

- **attentif aux signes précurseurs de catastrophes**, et agile pour s'y adapter ; et
- **concentré sur la réduction des vulnérabilités aux catastrophes**, en concevant des programmes pour ce faire.

Nous devons, plus que jamais auparavant, mettre en commun le travail humanitaire, de développement et de campagne<sup>14</sup>. Certains de nos programmes humanitaires comprennent déjà des actions orientées sur les résultats à long terme, la reconstruction des moyens de subsistance et l'autonomisation des personnes pour leur permettre de défendre leurs droits. Certains de nos programmes de développement comprennent déjà des activités pour :

- réduire le risque de catastrophes et aider les communautés à s'adapter au changement climatique, par exemple en plantant des arbres pour réduire les inondations et les glissements de terrain ;
- se préparer aux catastrophes, par exemple en se formant aux interventions et en construisant des abris contre les cyclones ;
- soutenir les programmes de protection sociale pour aider les communautés à faire face à des crises semi-permanentes ;
- soutenir le renforcement de la paix, par exemple les médiations relatives aux conflits fonciers.

Toutefois, nous cherchons à davantage mettre en commun les programmes humanitaires et de développement, par exemple en améliorant la gestion de la transition en dehors ses périodes de crises aiguës.

### **Redevabilité**

Nous nous efforçons d'être redevables envers nos sympathisants, ainsi qu'envers les gouvernements, les fondations et autres institutions. Cependant, notre responsabilité première est envers ceux que nous aidons. Nous essayons de leur être redevables en les consultant sur des décisions, des mécanismes de plaintes et à travers leur participation à la conception, la mise en place et l'évaluation de nos programmes.

Nous cherchons à tirer des enseignements de chaque crise<sup>15</sup> et à améliorer notre performance par le biais des évaluations et des rapports publics, tels que ceux sur les 118 millions de dollars dépensés dans la région de la Corne de l'Afrique en 2011-2012 : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/food-crisis-in-the-horn-of-africa-progress-report-july-2011-july-2012-231613>, ou en Haïti en 2010-2011 : <http://www.oxfam.org/en/policy/haiti-progress-report>.

Nous prenons part au Partenariat international pour la redevabilité humanitaire, la première entité humanitaire internationale autorégulée<sup>16</sup>, ainsi que l'initiative de People in Aid sur la gestion des ressources humaines<sup>17</sup>. Dans le cadre de ces initiatives, SPHERE, ALNAP et d'autres, nous avons discuté de nouveaux moyens d'améliorer la performance et la redevabilité.

### **Travailler avec les autres**

Là où c'est possible, nous travaillons avec des partenaires et des communautés affectées locales et nationales<sup>18</sup>, et les aidons à réaliser leur potentiel en renforçant leur capacité à préparer et à intervenir lors de catastrophes futures, ainsi que leur capacité à faire pression sur leur gouvernement et d'autres acteurs pour soutenir les droits des populations affectées.

Nous respectons l'autorité des gouvernements à coordonner l'action humanitaire. À leur demande, l'ONU devrait coordonner l'intervention internationale en réponse aux crises, en travaillant avec les organisations régionales comme l'ASEAN en Asie du Sud-Est ou ECOWAS en Afrique de l'Ouest, le cas échéant. Cette coordination doit concentrer les forces des organisations dans le cadre d'un effort commun, sans objectif politique commun<sup>19</sup>.

L'action impartiale requiert de la coordination ; sans elle, les besoins vitaux pourraient être négligés au profit des différentes priorités des organisations. C'est pour cela que nous soutenons les forums de coordination d'ONG, tels que le Comité de direction pour la réponse humanitaire (SCHR), les « clusters » de l'IASC, les équipes humanitaires pays et d'autres moyens pour rendre les programmes et les politiques plus efficaces.

### **Les aspects positifs et négatifs de la diversité des organisations humanitaires**

Alors que toutes les organisations devraient s'attacher à atteindre une plus grande unité quand aux positions de principe, leurs positions ne devraient pas être toutes identiques, et une plus grande ouverture, due aux différences propres à chaque organisation, devrait être la bienvenue<sup>20</sup>. La diversité des ONG représente une valeur réelle, certaines ancrent leur travail humanitaire dans une mission plus large fondée sur les droits, avec un accent fort sur les campagnes, alors que certaines ne le font pas. La souffrance humanitaire ne peut pas être vaincue uniquement par l'aide ; l'assistance et la protection, les activités de campagne et l'appui des partenaires de la société civile et des militants ont tous un rôle à jouer dans la réduction de cette souffrance. Ce sont toutes des organisations humanitaires, bien que chacune d'entre elles n'ait pas à jouer tous les rôles humanitaires. Oxfam respecte les organisations qui se concentrent sur un domaine, tout en traçant son propre chemin pour produire les meilleurs résultats possibles en combinant des travaux humanitaires, et d'autres relatifs au développement et aux campagnes.

### **Pour sa part, Oxfam :**

- fournira une assistance de haute qualité, impartiale et indépendante, soutiendra la société civile et les organismes publics pour qu'ils puissent fournir cette assistance, mettra en place le Charte humanitaire de Sphère et le code de conduite lors des opérations de secours en cas de catastrophes, évaluera son travail au regard de ces documents, tirera des enseignements de chaque crise et partagera ces enseignements ;
- mettra l'accent sur la réduction des risques et renforcera la résilience des communautés face aux catastrophes et aux conflits, y compris par le biais du renforcement de la capacité de la société civile et des institutions étatiques ;
- mènera des campagnes pour inciter les gouvernements, les institutions régionales et internationales à s'assurer d'un plus grand respect des droits élémentaires d'hommes et de femmes affectées par la crise ; et promouvra activement les principes humanitaires et les principes pour une aide efficace (dont la propriété locale) auprès des gouvernements<sup>21</sup>, de l'ONU, et des organisations locales et internationales ;

- reconnaîtra l'impact différent des conflits et des catastrophes sur les hommes et les femmes, afin d'encourager une plus grande justice entre les femmes et les hommes et le respect des droits des femmes ; et
- s'efforcera d'être redevable auprès des populations locales et de ceux qui bénéficient de l'aide, par leur participation à la planification et à l'évaluation de notre travail et par des systèmes transparents pour déposer des plaintes, ainsi qu'auprès de nos bailleurs de fonds publics et institutionnels.

---

## Notes

- <sup>1</sup> Le Projet Sphère, *Le Manuel Sphère : la Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire* : <http://www.spherehandbook.org/>
- <sup>2</sup> Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (1994) : <http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/code-of-conduct/code-french.pdf>
- <sup>3</sup> <http://www.hapinternational.org/>.
- <sup>4</sup> <http://www.peopleinaid.org/>.
- <sup>5</sup> Les définitions sont adaptées à partir de : ICRC (2009) « Le CICR : sa mission et son action », [http://www.icrc.org/eng/assets/files/other/icrc\\_002\\_0963.pdf](http://www.icrc.org/eng/assets/files/other/icrc_002_0963.pdf).
- <sup>6</sup> Pour une discussion approfondie de ces dilemmes, veuillez consulter : Fieldview Solutions (2012), *An Independent and Courageous Spokesman? NRC and the dilemmas in Sri Lanka, 2009*.
- <sup>7</sup> D'après le standard international sur l'efficacité de l'aide, la Déclaration de Paris, l'aide doit être alignée sur les priorités des bénéficiaires, les pays bénéficiaires doivent s'en approprier en contribuant à sa stratégie de réduire la pauvreté, et d'être redevable face aux bailleurs de fonds et aux pays bénéficiaires et leurs citoyens. Veuillez également consulter : OECD (2005), *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide* : <http://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/declarationdeparisurlefficacitedelaide.htm>
- <sup>8</sup> Pour une base juridique relative au droit à l'assistance, veuillez consulter : Oxfam International (2009), *Le droit de survivre*, pp.40-41 : <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/droit-de-survivre-rapport-fr.pdf>. Pour une base juridique relative au droit à la protection, veuillez consulter : Oxfam International (2008), *Pour des lendemains plus sûrs*, p.20: [http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/fast\\_report\\_fr.pdf](http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/fast_report_fr.pdf)
- <sup>9</sup> L'approche d'Oxfam relative au genre en situation de crises humanitaires est définie dans une autre note de ces séries : [http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oi\\_hum\\_policy\\_gender\\_and\\_humanitarian\\_0.pdf](http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oi_hum_policy_gender_and_humanitarian_0.pdf).
- <sup>10</sup> La « neutralité » est parfois utilisée avec plusieurs sens, notamment celui d'éviter toute affinité ou « solidarité » avec un groupe en particulier qui pourrait biaiser la distribution de l'aide. Oxfam soutient ce sens de la neutralité. Voir par exemple, la publication du Comité de direction pour l'intervention humanitaire *Promoting Humanitarian Principles – Impartiality*, juin 2012.
- <sup>11</sup> Pour un bref résumé du droit international humanitaire, veuillez consulter : Oxfam International (2008), *Pour des lendemains plus sûrs : protéger les civils dans un monde multipolaire*, p. 20 : [http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/fast\\_report\\_fr.pdf](http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/fast_report_fr.pdf) ; et pour des informations plus détaillées, veuillez consulter le Comité international de la Croix-Rouge : <http://www.icrc.org/fre/war-and-law/index.jsp>.
- <sup>12</sup> Cette nécessité de négocier avec toutes les parties fait également partie des raisons pour lesquelles nous ne travaillons pas de trop près avec les forces militaires elles-mêmes pour fournir de l'aide, car cela pourrait compromettre nos possibilités de négocier avec toutes les parties. Toutefois, nous partageons des informations utiles avec les forces militaires et coopérons dans le cadre de certaines formations. Notre approche à cet égard est définie dans une autre note de ces séries : <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/hpn-provision-aid-military-forces-010412-en.pdf>.
- <sup>13</sup> Oxfam fait partie d'une des douze organisations humanitaires et de droits de l'homme qui travaillent avec l'Institut pour l'éthique, le droit et les conflits armés de l'université d'Oxford pour contribuer à comprendre et à résoudre les défis moraux impliqués dans l'action humanitaire : <http://www.elac.ox.ac.uk/Humanitarian%20Ethics/index.html>.
- <sup>14</sup> Pour plus d'informations sur l'approche d'Oxfam relative à la redevabilité et les évaluations, veuillez consulter : <http://www.oxfam.org/fr/about/accountability> (en français) ou <http://www.oxfam.org/en/about/accountability> (en anglais)
- <sup>15</sup> Par exemple, Oxfam International et Save the Children (2012), *Un retard dangereux : le coût d'une réponse tardive à des alertes précoces lors de la sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique* : <http://www.oxfam.org/fr/policy/un-retard-dangereux>
- <sup>16</sup> <http://www.hapinternational.org/>.
- <sup>17</sup> <http://www.peopleinaid.org/>.
- <sup>18</sup> Pour plus d'informations, consultez : Oxfam International (2012), *Les crises dans un nouvel ordre mondial : le projet humanitaire en danger* : <http://www.oxfam.org/fr/policy/les-crisis-dans-un-nouvel-ordre-mondial>
- <sup>19</sup> Oxfam International (2008), *UN Integrated Missions and Humanitarian Assistance*: [http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oi\\_hum\\_policy\\_integrated\\_missions\\_0.pdf](http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oi_hum_policy_integrated_missions_0.pdf).
- <sup>20</sup> ALNAP (2012), *The State of the Humanitarian System*, p.13: <http://www.alnap.org/ourwork/current/sohs.aspx>.
- <sup>21</sup> Pour les principes humanitaires que la plupart des gouvernements bailleurs de fonds ont accordés, veuillez consulter : Good Humanitarian Donorship (2003): <http://www.goodhumanitariananddonorship.org/gns/principles-good-practice-ghd/overview.aspx>.

© Oxfam International juin 2013

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-374-2 en juin 2013.  
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 92 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Veuillez contacter l'une des organisations pour toute information complémentaire ou consultez [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org).